



# Compte rendu de l'exercice 2020 des organisa- tions chargées de tâches publiques

## Deuxième cercle

|                |  |
|----------------|--|
| Modifié le     | 16 septembre 2021  |
| Statut         | Approuvé (séance du 22 septembre 2021 du Conseil-exécutif) |
| Classification | non classifié  |

## Table des matières

|           |  |           |
|-----------|--|-----------|
| <b>1.</b> | <b>Développements globaux dans les blocs «Formation», «Santé», «Culture» et «Transports publics»</b> ..... | <b>3</b>  |
| <b>2.</b> | <b>Compte rendu des organisations chargées de tâches publiques du deuxième cercle</b> .....                | <b>6</b>  |
|           | Aare Seeland Mobil SA.....   | 6         |
|           | BE! Tourismus AG (depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 2021 : Made in Bern AG).....                           | 8         |
|           | Berner Oberland Bahn (BOB) .....   | 9         |
|           | Fondation bernoise de crédit agricole.....   | 11        |
|           | Musée historique de Berne .....  | 13        |
|           | Chemin de fer du Jura (CJ) .....   | 15        |
|           | Flughafen Bern AG .....  | 17        |
|           | Haute Ecole ARC Neuchâtel, Berne, Jura (HE-Arc).....   | 18        |
|           | Haute Ecole Pédagogique BEJUNE .....   | 19        |
|           | Immobilien-gesellschaft Wankdorf AG (IWAG) .....   | 21        |
|           | Konzert Theater Bern .....   | 23        |
|           | Musée des Beaux-Arts de Berne.....   | 25        |
|           | Messepark Bern AG .....  | 27        |
|           | MOB – Compagnie de chemin de fer Montreux Oberland bernois SA .....  | 28        |
|           | RBS - Transports régionaux Berne – Soleure SA .....  | 30        |
|           | Editions scolaires plus SA.....  | 32        |
|           | SA Salines Suisses.....  | 33        |
|           | Musée suisse de l'habitat rural Ballenberg .....   | 36        |
|           | SA SelfFin Invest.....   | 38        |
|           | Spital Netz Bern Immobilien AG (SNBI AG).....  | 40        |
|           | STI Beteiligungen AG .....   | 41        |
|           | Swisslos .....   | 43        |
|           | Zentrum Paul Klee – Maurice E. and Martha Müller Foundation .....  | 45        |
| <b>3.</b> | <b>Explications sur les rémunérations des organes de direction</b> .....                                   | <b>47</b> |

## 1. Développements globaux dans les blocs «Formation», «Santé», «Culture» et «Transports publics»

Les développements intervenus en 2020 dans les blocs «Formation», «Santé», «Culture» et «Transports publics» sont décrits ci-après. Il s'agit là de développements qui concernent dans la même mesure les organisations chargées de tâches publiques relevant de chaque bloc.

| Intitulé du bloc  | Développements globaux  |
|---|---|
| <b>Formation</b><br>Haute école spécialisée bernoise, Haute Ecole Pédagogique, Université de Berne, Haute Ecole ARC Neuchâtel, Berne, Jura (HE-Arc), Haute Ecole Pédagogique BEJUNE   | En 2020, la formation et la recherche ont subi les conséquences de la pandémie de coronavirus. En outre, le quotidien des hautes écoles a été marqué par les difficultés dans le domaine des infrastructures et par une situation financière tendue.  |
| <b>Santé</b><br>Hôpital du Jura bernois SA, Groupe de l'Île (konzern), Centre psychiatrique Münsingen SA (PZM), Regionalspital Emmental, Spital Region Oberaargau AG, Spital STS AG, Spitäler FMI AG, Centre hospitalier Bienne SA, Services psychiatriques universitaires de Berne, SPU SA, Spital Netz Bern Immobilien AG (SNBI AG) | <p>En 2020, ce domaine a été mis à rude épreuve par la pandémie de COVID-19. Il a dû composer avec les attentes de la population, qui souhaite disposer en tout temps d'une gamme de prestations de soins répondant à ses besoins, et la nécessité de réserver un certain nombre de lits à la patientèle gravement touchée par le COVID-19, nombre qu'il ne pouvait moduler à son gré. Ce sont en particulier les effectifs de personnel pouvant être affectés aux unités de soins intensifs qui ont limité la marge de manœuvre.</p> <p>En application de l'ordonnance sur les mesures destinées à maîtriser la crise du coronavirus (OCCV ; RSB 101.2), en vigueur jusqu'au 31 décembre 2020, et de l'ordonnance sur les mesures destinées à maîtriser la crise du coronavirus dans le secteur sanitaire (OCCVS ; RSB 101.3), en vigueur jusqu'au 31 mars 2021, la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration (DSSI) a octroyé des indemnités aux fournisseurs de prestations, sur demande. Les contributions cantonales versées au titre de l'OCCVS ont compensé, en partie du moins, les pertes de revenus ainsi que les surcoûts d'infrastructure et de personnel occasionnés par la crise. Au total, le canton de Berne a autorisé et versé des contributions à hauteur d'environ 95 millions de francs aux centres hospitaliers régionaux (CHR), aux services psychiatriques régionaux (SPR), au groupe Hôpital du Jura bernois SA (HJB SA)<sup>1</sup> et au groupe de l'Île (Insel Gruppe AG). En tout, les prestataires du canton de Berne se sont vu accorder quelque 116 millions de francs. A la pandémie s'est ajouté le manque de rentabilité des prestations fournies (tarifs insuffisants), ce qui a aggravé les problèmes financiers du domaine de la santé. Des établissements ont dû recourir à l'emprunt pour refinancer leurs infrastructures, ce qui a accru le risque de voir des hôpitaux remettre à plus tard des travaux de rénovation et d'entretien ainsi que des investissements de remplacement pourtant nécessaires, par souci d'éviter une augmentation des frais de capital, un durcissement des conditions des institutions financières ou une hausse des amortissements.</p> <p>La DSSI a chargé la société PricewaterhouseCoopers SA (PwC) SA d'élaborer un rapport sur les risques financiers encourus par le</p> |

<sup>1</sup> Ce groupe comprend l'HJB SA lui-même et sa filiale Hôpital de Moutier SA (HDM SA).

canton en raison des mutations du paysage hospitalier. Adopté le 12 mai 2021 par le Conseil-exécutif, ce rapport sera porté à la connaissance du Grand Conseil durant sa session d'automne 2021.

## Culture

Musée historique de Berne, Konzert Theater Bern, Musée des Beaux-Arts de Berne, Musée suisse de l'habitat rural Balenberg, Zentrum Paul Klee - Maurice E. and Martha Müller Foundation

Comme d'autres secteurs, la culture a été et est toujours frappée de plein fouet par la pandémie de coronavirus, et ce depuis mars 2020. Les mesures visant à freiner la pandémie ont entraîné l'annulation et le report de projets et de manifestations, ainsi que la fermeture d'entreprises culturelles, et comprenaient la mise en œuvre de mesures de protection. En raison de la fermeture des entreprises culturelles qu'a ordonnée le gouvernement, tous les objectifs fixés dans les conventions de prestations n'ont pas pu être atteints.

Pour compenser les préjudices financiers découlant de l'annulation, du report ou des restrictions imposées à l'organisation de manifestations ou encore des limitations de l'activité des entreprises culturelles suite à la mise en œuvre des mesures de l'Etat, des indemnités pour pertes ont été versées, 50 %provenant du canton, les 50 autres de la Confédération. Les institutions culturelles peuvent en outre demander des contributions à leurs projets de transformation. Ce nouvel instrument d'aide vise à permettre aux entreprises culturelles de s'adapter aux nouvelles conditions découlant de la pandémie.

## Transports publics

BLS SA (y compris. BLS Netz AG), Aare Seeland Mobil SA, Berner Oberland Bahn (BOB), Chemin de fer du Jura (CJ), MOB – Compagnie de chemin de fer Montreux Oberland bernois SA, RBS - Transports régionaux Berne – Soleure SA, STI Beteiligungen AG

Rétributions versées par les pouvoirs publics: les décomptes erronés de BLS AG et de vbl (Verkehrsbetriebe Luzern) concernant un surplus d'indemnités des pouvoirs publics aux entreprises de transport sont publiés. Suite à cela, divers examens et enquêtes sont réalisés au niveau fédéral et cantonal. Ces investigations aboutissent dans certains cas à des plaintes pénales. Les résultats des enquêtes n'étaient pas encore disponibles fin 2020.

L'Office fédéral des transports (OFT) élabore un nouveau concept de surveillance des subventions. Les nouvelles mesures ont été initiées suite à l'affaire CarPostal (2018). L'approbation officielle des comptes par l'OFT est supprimée début 2020. Dans le cadre d'un controlling élargi, l'OFT effectue en revanche des audits axés sur les risques pour les comptes des entreprises. Les services de révision de l'OFT procèdent en outre à des examens approfondis. En octobre 2020, l'OFT publie la directive «Audit spécial des subventions». Des audits-pilotes sont réalisés dans onze entreprises. Des mesures supplémentaires entreront en vigueur en 2021: Les services de révision des entreprises qui perçoivent plus d'un million de francs de subventions par an doivent effectuer un «Audit spécial des subventions».

Les entreprises qui perçoivent plus de 10 millions de francs de subventions par an pour le transport régional des voyageurs et l'infrastructure doivent quant à elles soumettre leurs comptes annuels à une révision ordinaire et non plus à un contrôle restreint. Les organes dirigeants des entreprises de transport doivent confirmer chaque année dans une déclaration qu'ils respectent les principes du droit des subventions.

Corona: Les restrictions liées à la pandémie de Covid-19 ont entraîné une nette baisse de la fréquentation des transports publics et donc un manque à gagner important pour les entreprises de transport. L'offre ayant été largement maintenue dans un esprit de service public, les frais n'ont pu être que faiblement réduits, ce qui a entraîné une mobilisation des réserves des entreprises de transport. Les autres déficits restant à la charge du commanditaire, les dommages financiers restent dans des limites supportables pour les entreprises.

Arrêté sur l'offre et crédit-cadre d'investissement TP 2022 – 25: Les deux affaires ont été approuvées par le Grand Conseil à l'unanimité. Concernant l'arrêté sur l'offre, le Grand Conseil a adopté des améliorations de cette dernière avec des coûts supplémentaires de 3,3 millions de francs par an.

---

Les organisations chargées de tâches publiques des premier et deuxième cercles conformément à l'annexe 1 des Lignes directrices sur la gouvernance des entreprises publiques qui sont mentionnées ci-après n'ont été affectées à aucun des blocs susmentionnés:

Bedag informatique SA, Banque cantonale bernoise BCBE SA, Caisse d'assurance du corps enseignant bernois (CACEB), Caisse de pension bernoise (CPB), BKW SA, Assurance immobilière Berne (AIB), Banque nationale suisse, BE! Tourismus AG, Fondation bernoise de crédit agricole, Flughafen Bern AG, Immobiliengesellschaft Wankdorf AG (IWAG), Messepark Bern AG, SA Salines Suisses, SA Selfin Invest, Swisslos, Editions scolaires plus SA

## 2. Compte rendu des organisations chargées de tâches publiques du deuxième cercle

Entreprise / Institution **Aare Seeland Mobil SA**

### Informations générales (public)

But de l'engagement du canton

- Entretien et extension continus de l'infrastructure
- Renforcement de l'ASM: augmentation de la qualité, de l'orientation clientèle, de la productivité et donc de la compétitivité sur le marché.
- Soutien de la stratégie de mobilité globale et de la stratégie énergétique du canton
- Maintien et création de postes de travail qualifiés, conditions de travail modernes et socialement acceptables, promotion du pourcentage de femmes dans les postes à responsabilités

Forme juridique Société anonyme

Membres de l'organe de direction stratégique

Thomas Rufener (président du conseil d'administration)  
Martin Bütikofer (vice- président du conseil d'administration)  
Peter Haudenschild  
Matthias Daniel Gygax  
Kurt Fluri  
Véronique Marie Gigon  
Rolf Riechsteiner  
Barbara Schwickert  
Rick Straub

Représentant-e-s du canton dans l'organe de direction stratégique

Rick Straub

Présidence de l'organe de direction opérationnelle

Fredy Miller

Direction et office compétents

Direction des travaux publics et des transports, Secrétariat général

### Indicateurs (public)

Nombre de collaborateurs et collaboratrices

- 249 équivalents plein temps

Ampleur de l'engagement financier

- Participation: CHF 3,9 millions (valeur nominale), 37,94% du capital-actions
- Indemnités versées par les pouvoirs publics:
  - Total: CHF 41,93 millions
  - Canton de Berne (tiers communal compris): CHF 10,20 millions
- Prêts:
  - Prêts d'investissement du canton de Berne (tiers communal compris): CHF 68,26 millions
  - remboursables: CHF 4,0 millions
  - remboursables à certaines conditions: CHF 64,26 millions

Indicateurs clés relatifs à l'exploitation

Remarque préliminaire: les données ne sont que partiellement comparables à celles de l'année précédente. La clôture des comptes annuels actuelle a été établie conformément aux normes Swiss GAAP FER, alors que celle de l'année précédente selon le Code des obligations.

Produits nets résultant de livraisons et de prestations (revenus d'exploitation):

- CHF 58,37 millions (-7,1% par rapport à 2019)
- Charges d'exploitation CHF 59,84 millions (-2,3%)
- Résultats d'exploitation (EBIT): CHF -1.47 millions (-191,9%)
- Perte annuelle: CHF -2,86 millions (-1197%)

| Egalité des genres dans les organes de direction opérationnelle et stratégique | Nombre de femmes | Nombre d'hommes | Total |
|--|------------------|-----------------|-------|
| Conseil d'administration   | 2                | 7               | 9     |
| Direction  | 0                | 6               | 6     |

  

| Présentation des rémunérations des organes de direction opérationnelle et stratégique | Rémunérations en CHF milliers<br>(sans cotisations de l'employeur aux assurances sociales) | Rémunérations année précédente <sup>2</sup> | Rémunérations année sous rapport |
|---|--|---|----------------------------------|
| Total des rémunérations versées au conseil d'administration                           |  |   | 62                               |
| Rémunération du/de la président-e du conseil d'administration                         |  |   | 16                               |
| Rémunération moyenne par membre du conseil d'administration (sans le/la président-e)  |  |   | 6                                |
| Total des rémunérations versées à la direction  |  |   | 1236                             |
| Rémunération du/de la président-e de la direction                                     |  |   | 297                              |
| Rémunération moyenne par membre de la direction                                       |  |   | 206                              |

  

|  |  |
|--|--|
| Autres catégories d'actionnaires importantes | <ul style="list-style-type: none"> <li>– Confédération suisse: 36,23%</li> <li>– Communes: 12,47%</li> <li>– Privés 9,21%</li> <li>– Canton de Soleure: 3,36%</li> <li>– Actions propres: 0,88%</li> </ul> |
|--|--|

<sup>2</sup> Le délai de mise en œuvre est de deux ans suite à l'adaptation du reporting aux Lignes directrices PCG. En raison du nombre d'adaptations requises, la rubrique *Rémunérations année précédente* figurera pour la première fois dans le reporting pour l'année 2021.

Entreprise / Institution **BE! Tourismus AG (depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021 : Made in Bern AG)**

### Informations générales (public)

|   |  |
|---|--|
| But de l'engagement du canton                                     | En vertu de l'article 4a de la loi sur le développement du tourisme <sup>3</sup> , le canton fonde et gère avec les destinations une société pour la prospection du marché. BE! Tourismus AG (changement de nom au 1 <sup>er</sup> janvier 2021 : Made in Bern AG) a pour but une prospection générale du marché. La société peut assumer d'autres tâches dans le cadre de la promotion du site économique et touristique. |
| Forme juridique   | Société anonyme  |
| Membres de l'organe de direction stratégique                      | Patrik Scherrer (président du conseil d'administration)<br>Andrea Wucher<br>Daniel Heller<br>Urs Kessler<br>André Lüthi<br>Hansueli Schläppi<br>Oliver Waser   |
| Représentant-e-s du canton dans l'organe de direction stratégique | Patrik Scherrer (président du conseil d'administration)<br>André Lüthi   |
| Présidence de l'organe de direction opérationnelle                | Pascale Berclaz  |
| Direction et office compétents                                    | Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement (DEEE)<br>Office de l'économie (OEC)   |

### Indicateurs (public)

|   |   |                  |                 |       |
|---|---|------------------|-----------------|-------|
| Nombre de collaborateurs et collaboratrices   | 8 (6,5 postes à plein temps)  |                  |                 |       |
| Ampleur de l'engagement financier   | Capital-actions, total : CHF 300 000 (valeur nominale)<br>Part du canton de Berne : CHF 147 000 (49 %)  |                  |                 |       |
| Indicateurs clés relatifs à l'exploitation  | Total du bilan 2020 : CHF 2,3 millions (2019 : CHF 1,9 mio)<br>Produit d'exploitation 2020 : CHF 4,4 millions (2019 : CHF 5,0 mio)<br>Résultat de l'entreprise 2020 : CHF 165 401 (2019: CHF 390 205) |                  |                 |       |
| Egalité des genres dans les organes de direction opérationnelle et stratégique        |   | Nombre de femmes | Nombre d'hommes | Total |
|   | Conseil d'administration  | 1                | 5               | 6     |
|   | Direction   | 3                | 0               | 3     |
| Présentation des rémunérations des organes de direction opérationnelle et stratégique | La société BE! Tourismus AG n'est pas tenue de publier un rapport des rémunérations. En vue de l'établissement du prochain compte rendu, la DEEE examine la nécessité d'une telle publication.        |                  |                 |       |
| Autres catégories d'actionnaires importantes  | Destinations Interlaken, Jungfrauregion, Tourismus Adelboden Lenk Kandersteg, Gstaad Saanenland, Berne, Jura/Pays des Trois-Lacs.   |                  |                 |       |

<sup>3</sup> Loi du 20 juin 2005 sur le développement du tourisme (LDT, RSB 935.211)

Entreprise / Institution **Berner Oberland Bahn (BOB)**

**Informations générales (public)**

But de l'engagement du canton

- Entretien et extension continus de l'infrastructure
- Desserte en transports publics d'importantes destinations touristiques internationales
- Renforcement du BOB: augmentation de la qualité, de l'orientation clientèle, de la productivité et donc de la compétitivité sur le marché.
- Soutien de la stratégie de mobilité globale et de la stratégie énergétique du canton
- Maintien et création de postes de travail qualifiés, conditions de travail modernes et socialement acceptables, promotion du pourcentage de femmes dans les postes à responsabilités

Forme juridique Société anonyme

Membres de l'organe de direction stratégique

David-André Beeler, président  
Peter Balmer, vice-président  
Yvonne Hunkeler, personne de confiance Confédération  
Andrea Schmid-Hess  
Martin Schmied  
Bettina Zinnert  
Cornelia Hofstetter

Représentant-e-s du canton dans l'organe de direction stratégique

Cornelia Hofstetter

Présidence de l'organe de direction opérationnelle

Urs Kessler

Direction et office compétents

Direction des travaux publics et des transports, Secrétariat général

**Indicateurs (public)**

Nombre de collaborateurs et collaboratrices

145 équivalents plein temps

Ampleur de l'engagement financier

- Participation: CHF 4,2 millions (valeur nominale), 34,34% du capital-actions
- Indemnités versées par les pouvoirs publics:
  - Total: CHF 16,29 millions
  - Canton de Berne (tiers communal compris): CHF 3,36 millions
- Prêts:
  - Prêts d'investissement du canton de Berne (tiers communal compris): CHF 45,42 millions
  - remboursables: CHF 0,48 million
  - remboursables à certaines conditions: CHF 44,94 millions

Indicateurs clés relatifs à l'exploitation

- Revenus d'exploitation: CHF 33,59 millions (-29% par rapport à 2019)
- Charges d'exploitation: CHF 27,11 millions (-12,53%)
- Résultats d'exploitation (EBIT): CHF -4,45 millions (-208,46%)
- Bénéfice annuel: CHF -3,97 millions (-203.45%)

| Egalité des genres dans les organes de direction opérationnelle et stratégique | Nombre de femmes | Nombre d'hommes | Total |
|--|------------------|-----------------|-------|
| Conseil d'administration   | 4                | 3               | 7     |
| Direction  | 0                | 3               | 3     |

  

| Présentation des rémunérations des organes de direction opérationnelle et stratégique | Rémunérations en CHF milliers<br>(sans cotisations de l'employeur aux assurances sociales) | Rémunérations année précédente <sup>4</sup> | Rémunérations année sous rapport |
|---|--|---|----------------------------------|
| Total des rémunérations versées au conseil d'administration                           |  |   | 123                              |
| Rémunération du/de la président-e du conseil d'administration                         |  |   | 24                               |
| Rémunération moyenne par membre du conseil d'administration (sans le/la président-e)  |  |   | 17                               |
| Total des rémunérations versées à la direction  |  |   | 225                              |
| Rémunération du/de la président-e de la direction                                     |  |   | 101                              |
| Rémunération moyenne par membre de la direction                                       |  |   | 75                               |

  

|  |   |
|--|---|
| Autres catégories d'actionnaires importantes | <ul style="list-style-type: none"> <li>– Confédération suisse: 34,34% du capital-actions</li> <li>– Rolly Fly SA Holding, Coire: 13,05% du capital-actions</li> <li>– Jungfraubahn Holding AG, Interlaken: 8,13% du capital-actions</li> <li>– Campden Development SA, British Virgin Island: 3,68% du capital-actions</li> </ul> |
|--|---|

<sup>4</sup> Le délai de mise en œuvre est de deux ans suite à l'adaptation du reporting aux Lignes directrices PCG. En raison du nombre d'adaptations requises, la rubrique *Rémunérations année précédente* figurera pour la première fois dans le reporting pour l'année 2021.

Entreprise / Institution **Fondation bernoise de crédit agricole**

**Informations générales (public)**

|   |   |
|---|---|
| But de l'engagement du canton                                     | <p>Sur mandat du canton, la CAB est responsable de la mise en œuvre des mesures d'améliorations structurelles dans le domaine des bâtiments (octroi de crédits d'investissement et d'aide aux exploitations). Cette délégation de tâches se base sur l'article 45, alinéa 2 de la loi cantonale du 16 juin 1997 sur l'agriculture (LCAB ; RSB 910.1) et sur l'article 19 de l'ordonnance du 5 novembre 1997 sur les améliorations structurelles dans l'agriculture (OASA; RSB 910.113). Les détails de la délégation de tâches sont réglés dans une convention de prestations (CP) entre l'Office de l'agriculture et de la nature (OAN) et la CAB. Ces subventions aux investissements permettent de soutenir le développement et le maintien de structures compétitives dans le domaine de l'agriculture.</p> <p>En outre, en vertu de l'article 46 de l'ordonnance cantonale du 29 octobre 1997 sur les forêts (OCFo ; RSB 921.111), la BAC exécute les crédits forestiers sur mandat de l'Office des forêts et des dangers naturels (OFDN).</p> |
| Forme juridique   | Fondation conformément aux articles 80 ss CC  |
| Membres de l'organe de direction stratégique                      | <p>Ulrich Stoller (président)</p> <p>Etienne Klopfenstein (vice-président)</p> <p>Susanne Remund</p> <p>Heinz Engeloeh</p> <p>Christoph Fankhauser</p> <p>Michael Gysi</p> <p>Daniel Hauert</p>   |
| Représentant-e-s du canton dans l'organe de direction stratégique | Michael Gysi  |
| Présidence de l'organe de direction opérationnelle                | Hans Oesch  |
| Direction et office compétents                                    | DEEE<br>OAN   |

**Indicateurs (public)**

|   |  |
|---|--|
| Nombre de collaborateurs et collaboratrices | 2,6  |
| Ampleur de l'engagement financier           | <p>Conformément à la loi fédérale sur l'agriculture, les cantons couvrent les pertes consécutives à l'octroi de crédits d'investissement et d'aides aux exploitations de la Confédération. La responsabilité subsidiaire du canton de Berne pour les risques de défaillance vis-à-vis de la Confédération s'élevait fin 2020 à environ 432 millions de francs. Pendant l'année sous revue, le canton de Berne a indemnisé les frais administratifs de la CAB conformément à l'OL à hauteur de CHF 394 821.</p> |
| Indicateurs clés relatifs à l'exploitation  | <ul style="list-style-type: none"> <li>– Moyens fédéraux (y c. forestiers) CHF 431,9 millions (année précédente : CHF 432,1 mio)</li> <li>– 285 nouveaux crédits approuvés (295)</li> <li>– Montant total des crédits approuvés CHF 60,7 millions (CHF 64,41 mio) y compris compensations et délégations de dettes de crédits existants</li> <li>– Montant moyen des crédits CHF 213 000 (CHF 218 300)</li> </ul>  |

- Crédits payés CHF 45,04 millions (CHF 48,64 mio)
- Remboursements CHF 51,89 millions (CHF 51,06 mio)
- Etat du fonds de couverture des défaillances CHF 1 342 103 (CHF 1 339 485)
- Défaillances de crédit CHF 0 (CHF 0)
- Interruptions de remboursements octroyées 21 (24)
- Prolongations du délai de paiement 27 (28), dont
  - Prolongations du délai de paiement 6 (10)
  - Reports de la 1<sup>re</sup> tranche d'amortissement 21 (18)

| Egalité des genres dans les organes de direction opérationnelle et stratégique | Nombre de femmes | Nombre d'hommes | Total |
|--|------------------|-----------------|-------|
| Conseil de fondation   | 1                | 6               | 7     |
| Direction  | 1                | 1               | 2     |

  

| Présentation des rémunérations des organes de direction opérationnelle et stratégique | Rémunérations en CHF milliers<br>(sans cotisations de l'employeur aux assurances sociales) | Rémunérations année précédente | Rémunérations année sous rapport <sup>5</sup> |
|---|--|--------------------------------|---|
| Total des rémunérations versées au conseil de fondation                               |  | 20                             | 23  |
| Rémunération du/de la président-e du conseil de fondation                             |  | 7                              | 9   |
| Rémunération moyenne par membre du conseil de fondation (sans le-la président-e)      |  | 3                              | 3   |
| Total des rémunérations versées à la direction  |  | 228                            | 246   |
| Rémunération du/de la président-e de la direction                                     |  | 132                            | 149   |
| Rémunération moyenne par membre de la direction                                       |  | 114                            | 123   |

  

|  |        |
|--|--------|
| Autres catégories d'actionnaires importantes | Aucune |
|--|--------|

<sup>5</sup> L'augmentation temporaire de 90 à 100% du degré d'occupation du directeur a entraîné en 2020, par rapport à 2019, une hausse des rémunérations versées à la direction et au président de la direction ainsi que de la rémunération moyenne par membre de la direction.

Entreprise / Institution **Musée historique de Berne**

**Informations générales (public)**

**But de l'engagement du canton** Encouragement des activités culturelles et protection du patrimoine culturel  
Selon l'article 48 de la Constitution du canton de Berne (ConstC), le canton et les communes facilitent l'accès à la vie culturelle. Ils encouragent la création et les échanges culturels en prenant en considération toutes les parties de la population et la diversité culturelle du canton.  
Selon les articles 2, 4 et 5 de la loi sur l'encouragement des activités culturelles (LEAC), l'encouragement des activités culturelles vise notamment à renforcer la diversité culturelle, faire participer la population à la vie culturelle, préserver l'héritage culturel et faciliter la diffusion des créations culturelles, ainsi qu'à accroître l'attractivité du canton. Le canton encourage la culture sous toutes ses formes d'expression, notamment la littérature, la musique, le théâtre, la danse, les arts visuels, la photographie, le cinéma, les arts appliqués et le design ainsi que l'architecture. Il soutient en particulier la création culturelle, la collecte, la sauvegarde et la mise en valeur de biens culturels, la présentation et la diffusion d'œuvres et d'offres culturelles, les échanges culturels, la documentation et l'information. Le canton soutient les acteurs et les actrices culturels ainsi que les institutions et les organisations culturelles au moyen de subventions et par d'autres mesures appropriées. La protection du patrimoine culturel dans les musées se fonde sur les articles 2 et 11 de la loi sur la protection du patrimoine (LPat) et l'article 6 l'ordonnance sur la protection du patrimoine (OPat).

**Forme juridique** Fondation

**Membres de l'organe de direction stratégique** Luc Mentha (président)  
Dr. Christophe von Werdt  
Hans Ulrich Glarner  
Ester Meier  
Dr. Jürg Wichtermann  
Annegret Hebeisen-Christen  
Hans Georg Brunner

**Représentant-e-s du canton dans l'organe de direction stratégique** Luc Mentha  
Hans Ulrich Glarner

**Présidence de l'organe de direction opérationnelle** Dr. Thomas Pauli-Gabi

**Direction et office compétents** Direction de l'instruction publique et de la culture  
Office de la culture

**Indicateurs (public)**

**Nombre de collaborateurs et collaboratrices** 72,2

**Ampleur de l'engagement financier** Subvention d'exploitation : CHF 2 384 666  
Subvention au titre des expositions de portée internationale : CHF 190 000  
Subvention en faveur du remaniement des collections : CHF 210 000  
(indemnités pour pertes financières : CHF 131 462)

- Indicateurs clés relatifs à l'exploitation
- Nb de visiteurs/euses : 43 361
  - Nb de visites guidées d'expositions permanentes : 192
  - Nb de visites guidées d'expositions temporaires : 196
  - Degré de couverture des coûts (recettes générées par rapport aux charges totales) : 35 %
  - Charges totales : CHF 10 998 633
  - Bénéfice sur l'année : CHF 2 869

| Egalité des genres dans les organes de direction opérationnelle et stratégique        | Nombre de femmes   | Nombre d'hommes | Total |
|---|--|-----------------|-------|
| Conseil de fondation  | 2  | 5               | 7     |
| Direction   | 3  | 2               | 5     |
| Présentation des rémunérations des organes de direction opérationnelle et stratégique | La présentation des rémunérations sera examinée pour le prochain compte rendu. |                 |       |
| Autres catégories d'actionnaires importantes  | Aucune   |                 |       |

Entreprise / Institution **Chemin de fer du Jura (CJ)**

**Informations générales (public)**

But de l'engagement du canton

- Entretien et extension continus de l'infrastructure
- Renforcement des CJ: augmentation de la qualité, de l'orientation clientèle, de la productivité et donc de la compétitivité sur le marché.
- Soutien de la stratégie de mobilité globale et de la stratégie énergétique du canton
- Maintien et création de postes de travail qualifiés, conditions de travail modernes et socialement acceptables, promotion du pourcentage de femmes dans les postes à responsabilités

Forme juridique Société anonyme

Membres de l'organe de direction stratégique

Maxime Jeanbourquin, (président jusqu'au 30.6.2020)  
François-Xavier Boillat (président à partir du 1.7.2020)  
Francis Daetwyler (vice-président)  
Jean Christophe Schwaab  
Nathalie Guex  
Jean Crevoisier  
Géraldine Beuchat-Willemin (à partir du 1.7.2020)  
Antoine Grandjean

Représentant-e-s du canton dans l'organe de direction stratégique

Nathalie Guex;  
Francis Daetwyler

Présidence de l'organe de direction opérationnelle

Frédéric Bolliger

Direction et office compétents

Direction des travaux publics et des transports, Secrétariat général

**Indicateurs (public)**

Nombre de collaborateurs et collaboratrices

171 (nombre de personnes)

Ampleur de l'engagement financier

- Participation: CHF 1,6 million, 14,5% du capital-actions
- Indemnités versées par les pouvoirs publics:
  - Total: CHF 26,37 millions
  - Canton de Berne (tiers communal compris): CHF 1,84 million
- Prêts:
  - Prêts d'investissement du canton de Berne (tiers communal compris): CHF 11,22 millions
  - remboursables: CHF 1,12 million
  - remboursables à certaines conditions: CHF 10,10 millions

Indicateurs clés relatifs à l'exploitation

- Revenus d'exploitation: CHF 37,03 millions (+3,9% par rapport à 2019)
- Charges d'exploitation: CHF 37,28 millions (+6,7%)
- Résultats d'exploitation (EBIT): CHF -504 578 (-212,2%)
- Bénéfice annuel: CHF -532 239,02 (-314,3%)

| Egalité des genres dans les organes de direction opérationnelle et stratégique | Nombre de femmes | Nombre d'hommes | Total |
|--|------------------|-----------------|-------|
| Conseil d'administration   | 2                | 5               | 7     |
| Direction  | 3                | 8               | 11    |

  

| Présentation des rémunérations des organes de direction opérationnelle et stratégique | Rémunérations en CHF milliers<br>(sans cotisations de l'employeur aux assurances sociales) | Rémunérations année précédente <sup>6</sup> | Rémunérations année sous rapport |
|---|--|---|----------------------------------|
| Total des rémunérations versées au conseil d'administration                           |  |   | 74                               |
| Rémunération du/de la président-e du conseil d'administration                         |  |   | 25                               |
| Rémunération moyenne par membre du conseil d'administration (sans le/la président-e)  |  |   | 8                                |
| Total des rémunérations versées à la direction  |  |   | 1527                             |
| Rémunération du/de la président-e de la direction                                     |  |   | 203                              |
| Rémunération moyenne par membre de la direction                                       |  |   | 139                              |

  

|  |  |
|--|--|
| Autres catégories d'actionnaires importantes | <ul style="list-style-type: none"> <li>– Confédération suisse: 33% du capital-actions</li> <li>– Canton du Jura: 37% du capital-actions</li> <li>– Communes: 12% du capital-actions</li> <li>– Privés divers: 4% du capital-actions</li> </ul> |
|--|--|

<sup>6</sup> Le délai de mise en œuvre est de deux ans suite à l'adaptation du reporting aux Lignes directrices PCG. En raison du nombre d'adaptations requises, la rubrique *Rémunérations année précédente* figurera pour la première fois dans le reporting pour l'année 2021.

Entreprise / Institution **Flughafen Bern AG**

**Informations générales (public)**

|   |   |
|---|---|
| But de l'engagement du canton                                     | L'aéroport de Berne constitue une infrastructure au service de l'économie. Répondant aux besoins du trafic de ligne et charter, de l'aviation d'affaires, de l'aviation générale (dont les vols relevant de la base fédérale, les vols de sauvetage et les vols de formation), il joue un rôle majeur pour l'économie et la société dans le canton de Berne et au sein de la Région capitale suisse, également dans le domaine hors aviation. |
| Forme juridique   | Société anonyme   |
| Membres de l'organe de direction stratégique                      | Beat Brechbühl (président)<br>Rudolf Stämpfli<br>Sebastian Friess<br>Alexandre Schmidt<br>Adrian Studer<br>Paul Thoma<br>Andrea Wucher<br>Helene Niedhart   |
| Représentant-e-s du canton dans l'organe de direction stratégique | Sebastian Friess  |
| Présidence de l'organe de direction opérationnelle                | Urs Ryf   |
| Direction et office compétents                                    | Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement (DEEE)<br>Office de l'économie (OEC)  |

**Indicateurs (public)**

|   |  |                  |                 |       |
|---|--|------------------|-----------------|-------|
| Nombre de collaborateurs et collaboratrices   | 51,5 collaborateurs et collaboratrices   |                  |                 |       |
| Ampleur de l'engagement financier   | Capital-actions, total : CHF 14,3 millions (valeur nominale)<br>Part du canton de Berne : CHF 300 000 (1,8 %)  |                  |                 |       |
| Indicateurs clés relatifs à l'exploitation  | Total du bilan : CHF 23,1 millions (2019 : CHF 25,4 mio)<br>Chiffre d'affaires : CHF 4,8 millions (2019 : CHF 6,8 mio)<br>Résultat de l'entreprise : CHF -1,4 million (2019: -1,5 mio) |                  |                 |       |
| Egalité des genres dans les organes de direction opérationnelle et stratégique        |  | Nombre de femmes | Nombre d'hommes | Total |
|   | Conseil d'administration   | 2                | 3               | 8     |
|   | Direction  | 0                | 3               | 3     |
| Présentation des rémunérations des organes de direction opérationnelle et stratégique | La société Flughafen Bern AG n'est pas tenue de publier un rapport des rémunérations. La DEEE examine l'éventualité d'une telle publication en vue du prochain compte rendu.           |                  |                 |       |
| Autres catégories d'actionnaires importantes  | Entreprises (78 %), particuliers (13 %), communes (5,5 %), associations (1,7 %)  |                  |                 |       |

Entreprise / Institution **Haute Ecole ARC Neuchâtel, Berne, Jura (HE-Arc)**

### Informations générales (public)

|   |  |
|---|--|
| But de l'engagement du canton                                     | – Offre de formations tertiaires aux francophones BE.<br>– Développement d'une dynamique de proximité entre les formations et le milieu économique et industriel régional.               |
| Forme juridique   | Convention intercantonale, établissement intercantonal de droit publique   |
| Membres de l'organe de direction stratégique                      | Mme Crystel Graf, Conseillère d'Etat du canton de Neuchâtel<br>Mme Christine Häsler, Conseillère d'Etat du canton de Berne<br>M. Martial Courtet, Ministre du canton du Jura (Président) |
| Représentant-e-s du canton dans l'organe de direction stratégique | Mme Christine Häsler   |
| Présidence de l'organe de direction opérationnelle                | Mme Brigitte Bachelard, Rectrice   |
| Direction et office compétents                                    | Direction de l'instruction publique et de la culture, Office de l'enseignement supérieur   |

### Indicateurs (public)

|   |  |                  |                 |       |
|---|--|------------------|-----------------|-------|
| Nombre de collaborateurs et collaboratrices   | 339.3 équivalents plein-temps <sup>7</sup>   |                  |                 |       |
| Ampleur de l'engagement financier   | – HES-SO: CHF 561.8 millions <sup>8</sup> (2019: CHF 559.63 mio)<br>– HE-Arc: CHF 70.77 millions <sup>9</sup> (CHF 70.54 mio)<br>– Engagement BE: CHF 11.61 millions <sup>10</sup> (CHF 11.85 mio) |                  |                 |       |
| Indicateurs clés relatifs à l'exploitation  | Nombre d'étudiants <sup>11</sup> en formation de base <sup>12</sup> en 2020 (2019):  |                  |                 |       |
|   |  | <b>Total</b>     | <b>dont BE</b>  |       |
|   | <b>HES-SO</b>  | 21'258 (20'759)  | 779 (778)       |       |
|   | <b>dont HE-Arc</b>   | 1'807 (1'765)    | 334 (330)       |       |
| Egalité des genres dans les organes de direction opérationnelle et stratégique        |  | Nombre de femmes | Nombre d'hommes | Total |
|   | Comité stratégique   | 2                | 1               | 3     |
|   | Direction générale   | 3                | 4               | 7     |
| Présentation des rémunérations des organes de direction opérationnelle et stratégique | La présentation des rémunérations sera examinée pour le prochain compte rendu.   |                  |                 |       |
| Autres catégories d'actionnaires importantes  |  |                  |                 |       |

<sup>7</sup> Source : rapport d'activité 2020 de la HE-Arc

<sup>8</sup> Source: comptes 2020 HES-SO présentés par le Comité gouvernemental le 24 juin 2021

<sup>9</sup> Source: comptes 2020 HE-Arc présentés par le Comité stratégique le 10 juin 2021

<sup>10</sup> Source: comptabilité de l'OENS

<sup>11</sup> Source: statistique des étudiants HES-SO au 15 octobre ; les chiffres 2019 diffèrent de ceux du rapport VKU 2019, qui contenaient des chiffres provisoires

<sup>12</sup> Niveaux bachelor et master; sans les masters de formation continue (MAS).

Entreprise / Institution **Haute Ecole Pédagogique BEJUNE**

**Informations générales (public)**

|   |   |
|---|---|
| But de l'engagement du canton                                     | Offre de formation d'enseignants aux étudiants francophones BE, niveaux préscolaire et primaire, secondaire 1 et 2, pédagogie spécialisée et formation continue.                                      |
| Forme juridique   | Concordat intercantonal, établissement intercantonal de droit publique  |
| Membres de l'organe de direction stratégique                      | Mme Crystel Graf, Conseillère d'Etat du canton de Neuchâtel<br>Mme Christine Häsler, Conseillère d'Etat du canton de Berne (Présidente intérimaire)<br>M. Martial Courtet, Ministre du canton du Jura |
| Représentant-e-s du canton dans l'organe de direction stratégique | Mme Christine Häsler  |
| Présidence de l'organe de direction opérationnelle                | M. Maxime Zuber, Recteur  |
| Direction et office compétents                                    | Direction de l'instruction publique et de la culture, Office de l'enseignement supérieur  |

**Indicateurs (public)**

|   |   |
|---|---|
| Nombre de collaborateurs et collaboratrices | 124,2 équivalents plein-temps <sup>13</sup>   |
| Ampleur de l'engagement financier           | <ul style="list-style-type: none"> <li>– Dépenses concordataires HEP BEJUNE: CHF 21.60 millions (2019: CHF 21.83 mio)</li> <li>– Contribution BE au fonctionnement de la HEP: CHF 5.40 millions (CHF 5.46 mio)</li> <li>– Engagement BE pour les Formateurs en établissements: CHF 0.45 million (CHF 0.44 mio)</li> <li>– Enveloppe pour le mandat de prestation pour la formation continue des enseignants (frais préciputaires) : CHF 0.315 million (CHF 0.315 mio).</li> </ul> |

|  |  |              |                |
|--|--|--------------|----------------|
| Indicateurs clés relatifs à l'exploitation             | Nombre d'étudiants 2020 (2019) <sup>14</sup> |              |                |
|  |  | <b>Total</b> | <b>dont BE</b> |
|  | Formation de base                            | 651 (659)    | 158 (160)      |
| Formation continue*                                    | 350 (314)                                    | 88 (93)      |                |
| * formations certifiées et attestées ainsi que PIRACEF |  |              |                |

|  |                    |                  |                 |       |
|--|--------------------|------------------|-----------------|-------|
| Egalité des genres dans les organes de direction opérationnelle et stratégique |                    | Nombre de femmes | Nombre d'hommes | Total |
|  | Comité stratégique | 2                | 1               | 3     |
|  | Rectorat           | 1                | 2               | 3     |

<sup>13</sup> Source : rapport bisannuel 2018-2020 de la HEP-BEJUNE

<sup>14</sup> Source: statistique des étudiants HEP BEJUNE au 15 octobre ; les chiffres 2019 diffèrent de ceux du rapport VKU 2019, qui contenaient des chiffres provisoires.

Présentation des rémunérations des organes de direction opérationnelle et stratégique - La présentation des rémunérations sera examinée pour le prochain compte rendu.

---

Autres catégories d'actionnaires importantes

---

Entreprise / Institution **Immobilien-gesellschaft Wankdorf AG (IWAG)**

**Informations générales (public)**

|   |   |
|---|---|
| But de l'engagement du canton                                     | L'IWAG administre en qualité de propriétaire l'immeuble sis au Schermenweg 5 à Berne. Elle loue celui-ci à l'OCRN et à d'autres unités administratives du canton ainsi qu'à une société privée (BELWAG AG, garage). |
| Forme juridique   | Société anonyme de droit privé  |
| Membres de l'organe de direction stratégique                      | Hans-Ulrich Kuhn (président)<br>Stephan Breuer<br>Peter Ramseier<br>Markus Wyss<br>Bruno Zurlinden  |
| Représentant-e-s du canton dans l'organe de direction stratégique | Hans-Ulrich Kuhn<br>Stephan Breuer<br>Markus Wyss   |
| Présidence de l'organe de direction opérationnelle                | La direction des affaires est confiée à l'étude notariale « Haussener und Partner Notare », représentée par Mme Flora Haussener, à Berne.   |
| Direction et office compétents                                    | Direction des finances, Secrétariat général   |

**Indicateurs (public)**

|   |  |
|---|--|
| Nombre de collaborateurs et collaboratrices | 0  |
| Ampleur de l'engagement financier           | <ul style="list-style-type: none"> <li>– Participation du canton de Berne au capital social de CHF 1,8 million : CHF 1,2 million, soit 66,7% (actionnaire majoritaire)</li> <li>– Revenus des dividendes pour le canton : CHF 0,6 million (CHF 0,6 mio)</li> </ul>   |
| Indicateurs clés relatifs à l'exploitation  | <ul style="list-style-type: none"> <li>– Bénéfice annuel : CHF 0,752 million (CHF 0,978 mio en 2019)</li> <li>– Revenus des biens-fonds : CHF 2,057 millions (CHF 2,063 mio en 2019)</li> <li>– Charges d'exploitation : CHF 0,860 million (CHF 0,749 mio)</li> <li>– Degré de liquidités 2 : 1 543,8% (1 263,6% en 2019)</li> <li>– Degré de couverture des immobilisations 2 : 221,4% (207,9% en 2019)</li> <li>– Part de capitaux propres : 96,34% (95,7% en 2019)</li> </ul> |

| Egalité des genres dans les organes de direction opérationnelle et stratégique | Nombre de femmes  | Nombre d'hommes | Total |
|--|---|-----------------|-------|
| Conseil d'administration   | 0   | 5               | 5     |
| Direction  | La direction de l'IWAG est confiée à une étude notariale. C'est une femme qui assume ce mandat. |                 |       |

| Présentation des rémunérations des organes de direction opérationnelle et stratégique | Rémunérations en CHF milliers<br>(sans jetons de présence [CHF 250 / séance] ni cotisations de l'employeur aux assurances sociales) | Rémunérations année précédente | Rémunérations année sous rapport |
|---|---|--------------------------------|----------------------------------|
|   | Total des rémunérations versées au conseil d'administration   | 43                             | 31                               |
|   | Rémunération du/de la président-e du conseil d'administration   | 10                             | 7                                |
|   | Rémunération moyenne par membre du conseil d'administration (sans le/la président-e)  | 8                              | 6                                |
|   | Total des rémunérations versées à la direction  | 74                             | 72                               |
|   | Rémunération du/de la président-e de la direction   | -                              | -                                |
|   | Rémunération moyenne par membre de la direction   | -                              | -                                |
| Autres catégories d'actionnaires importantes  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Autohalle Kasinoplatz AG (22,22%)</li> <li>- BELWAG AG (11,11%)</li> </ul>                 |                                |                                  |

Entreprise / Institution **Konzert Theater Bern**

### Informations générales (public)

**But de l'engagement du canton** Encouragement des activités culturelles  
Selon l'article 48 de la Constitution du canton de Berne (ConstC), le canton et les communes facilitent l'accès à la vie culturelle. Ils encouragent la création et les échanges culturels en prenant en considération toutes les parties de la population et la diversité culturelle du canton.  
Selon les articles 2, 4 et 5 de la loi sur l'encouragement des activités culturelles (LEAC), l'encouragement des activités culturelles vise notamment à renforcer la diversité culturelle, faire participer la population à la vie culturelle, préserver l'héritage culturel et faciliter la diffusion des créations culturelles, ainsi qu'à accroître l'attractivité du canton. Le canton encourage la culture sous toutes ses formes d'expression, notamment la littérature, la musique, le théâtre, la danse, les arts visuels, la photographie, le cinéma, les arts appliqués et le design ainsi que l'architecture. Il soutient en particulier la création culturelle, la collecte, la sauvegarde et la mise en valeur de biens culturels, la présentation et la diffusion d'œuvres et d'offres culturelles, les échanges culturels, la documentation et l'information. Le canton soutient les acteurs et les actrices culturels ainsi que les institutions et les organisations culturelles au moyen de subventions et par d'autres mesures appropriées.

**Forme juridique** Fondation

**Membres de l'organe de direction stratégique** Nadine Borter (présidente)  
Michael Kaufmann  
Dr. Marianne Keller Tschirren  
Sibyl Matter  
Ursula Nold  
Andreas Reber  
Ueli Studer

**Représentant-e-s du canton dans l'organe de direction stratégique** Michael Kaufmann

**Présidence de l'organe de direction opérationnelle** Florian Scholz

**Direction et office compétents** Direction de l'instruction publique et de la culture  
Office de la culture

### Indicateurs (public)

**Nombre de collaborateurs et collaboratrices** Les chiffres pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juin 2021 ne sont pas encore connus.

**Ampleur de l'engagement financier** Subvention d'exploitation annuelle : CHF 15 540 000

Indicateurs clés relatifs à l'exploitation

Les chiffres pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juin 2021 n'étant pas encore connus, voici les chiffres concernant l'exercice 2019/2020:

- Le taux d'occupation moyen est de 76% (66 % en 2018/2019). L'occupation se réfère au nombre de places qu'il était effectivement permis de vendre.
- 81 494 (114 280) places occupées (sans les représentations données à d'autres endroits)
- Degré de couverture des coûts: 20,5 % (21,0%)
- Bénéfice sur l'année : CHF 0.00 avant révision (CHF 74 816)

| Egalité des genres dans les organes de direction opérationnelle et stratégique | Nombre de femmes | Nombre d'hommes | Total |
|--|------------------|-----------------|-------|
| Conseil de fondation   | 4                | 3               | 7     |
| Direction  | 3                | 5               | 8     |

Présentation des rémunérations des organes de direction opérationnelle et stratégique

La présentation des rémunérations sera examinée pour le prochain compte rendu.

Autres catégories d'actionnaires importantes

Aucune

Entreprise / Institution **Musée des Beaux-Arts de Berne**

**Informations générales (public)**

|   |   |
|---|---|
| But de l'engagement du canton                                     | <p>Encouragement des activités culturelles et protection du patrimoine culturel</p> <p>Selon l'article 48 de la Constitution du canton de Berne (ConstC), le canton et les communes facilitent l'accès à la vie culturelle. Ils encouragent la création et les échanges culturels en prenant en considération toutes les parties de la population et la diversité culturelle du canton.</p> <p>Selon les articles 2, 4 et 5 de la loi sur l'encouragement des activités culturelles (LEAC), l'encouragement des activités culturelles vise notamment à renforcer la diversité culturelle, faire participer la population à la vie culturelle, préserver l'héritage culturel et faciliter la diffusion des créations culturelles, ainsi qu'à accroître l'attractivité du canton. Le canton encourage la culture sous toutes ses formes d'expression, notamment la littérature, la musique, le théâtre, la danse, les arts visuels, la photographie, le cinéma, les arts appliqués et le design ainsi que l'architecture. Il soutient en particulier la création culturelle, la collecte, la sauvegarde et la mise en valeur de biens culturels, la présentation et la diffusion d'œuvres et d'offres culturelles, les échanges culturels, la documentation et l'information. Le canton soutient les acteurs et les actrices culturels ainsi que les institutions et les organisations culturelles au moyen de subventions et par d'autres mesures appropriées. La protection du patrimoine culturel dans les musées se fonde sur les articles 2 et 11 de la loi sur la protection du patrimoine (LPat) et l'article 6 l'ordonnance sur la protection du patrimoine (OPat).</p> |
| Forme juridique   | Fondation   |
| Membres de l'organe de direction stratégique                      | Dr. Marcel Brülhart<br>Jonathan Gimmel (président)<br>Alex Wassmer<br>Franziska Burkhardt<br>Mark Ineichen<br>Kotscha Reist<br>Ueli Winzenried<br>Janine Aebi-Müller<br>Sabine Hahnloser Tschopp<br>Peter Keller  |
| Représentant-e-s du canton dans l'organe de direction stratégique | Dr. Marcel Brülhart<br>Jonathan Gimmel (président)<br>Alex Wassmer  |
| Présidence de l'organe de direction opérationnelle                | Dr. Nina Zimmer   |
| Direction et office compétents                                    | Direction de l'instruction publique et de la culture<br>Office de la culture  |

### Indicateurs (public)

|   |   |                 |       |    |
|---|---|-----------------|-------|----|
| Nombre de collaborateurs et collaboratrices   | 43,05 EPT rémunérés au mois, 62 collaborateurs/trices rémunérés à l'heure   |                 |       |    |
| Ampleur de l'engagement financier   | Subvention d'exploitation annuelle : CHF 6 250 000<br>Subvention au titre des expositions de portée internationale : CHF 140 500 (indemnités pour pertes financières : CHF 144 601)   |                 |       |    |
| Indicateurs clés relatifs à l'exploitation  | <ul style="list-style-type: none"> <li>– Nb de visiteurs/euses : 62 177</li> <li>– Nb de manifestations pour adultes liées à des expositions: 135</li> <li>– Nb de manifestations pour les enfants et les jeunes : 32</li> <li>– Degré de couverture des coûts (recettes générées par rapport aux charges totales) : 33,1 %</li> <li>– Charges totales CHF 11 296 183</li> <li>– Perte annuelle : CHF 93 446</li> </ul> |                 |       |    |
| Egalité des genres dans les organes de direction opérationnelle et stratégique        | Nombre de femmes  | Nombre d'hommes | Total |    |
|   | Conseil de fondation  | 3               | 7     | 10 |
|   | Direction   | 1               | 2     | 3  |
| Présentation des rémunérations des organes de direction opérationnelle et stratégique | La présentation des rémunérations sera examinée pour le prochain compte rendu.  |                 |       |    |
| Autres catégories d'actionnaires importantes  | Aucune  |                 |       |    |

Entreprise / Institution **Messepark Bern AG**

**Informations générales (public)**

|   |  |
|---|--|
| But de l'engagement du canton                                     | La société Messepark Bern AG est propriétaire des halles d'exposition ainsi que de l'espace extérieur du site de BERNEXPO.<br>En vertu de l'article 1, alinéa 2 de la loi sur la participation à la société Messepark Bern AG <sup>15</sup> , la participation doit permettre de favoriser l'exploitation, l'entretien, l'agrandissement et l'amélioration de l'infrastructure du site d'expositions de Berne. |
| Forme juridique   | Société anonyme  |
| Membres de l'organe de direction stratégique                      | Jürg Stöckli (président)<br>Rebecca Kull<br>Franziska von Weissenfluh<br>Markus Wyss<br>Angelo Eggli<br>Armin Berchtold  |
| Représentant-e-s du canton dans l'organe de direction stratégique | -  |
| Présidence de l'organe de direction opérationnelle                | La société Messepark Bern AG ne dispose pas d'une direction.   |
| Direction et office compétents                                    | Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement<br>Office de l'économie  |

**Indicateurs (public)**

|   |   |                  |                 |       |
|---|---|------------------|-----------------|-------|
| Nombre de collaborateurs et collaboratrices   | La société Messepark Bern AG n'emploie aucun collaborateur.   |                  |                 |       |
| Ampleur de l'engagement financier   | Capital-actions, total : CHF 38 millions (valeur nominale)<br>Part du canton de Berne : CHF 3,4 millions (8,95 %)   |                  |                 |       |
| Indicateurs clés relatifs à l'exploitation  | Total du bilan : CHF 60,7 millions (2019 : CHF 66,4 mio)<br>Chiffre d'affaires : CHF 4,9 millions (2019 : 7,2 mio)<br>Résultat de l'entreprise 2020 : CHF -2,2 millions (2019 : CHF 126 000)    |                  |                 |       |
| Egalité des genres dans les organes de direction opérationnelle et stratégique        |   | Nombre de femmes | Nombre d'hommes | Total |
|   | Conseil d'administration  | 2                | 4               | 6     |
|   | Direction   | -                | -               | -     |
| Présentation des rémunérations des organes de direction opérationnelle et stratégique | La société Messepark Bern AG n'est pas tenue de publier un rapport des rémunérations. En vue de l'établissement du prochain compte rendu, la DEEE examine la nécessité d'une telle publication. |                  |                 |       |
| Autres catégories d'actionnaires importantes  | Mobilière Suisse Société d'assurance SA (15 %), HRS Holding AG / Visana Beteiligungen AG / le groupe Securitas (10 % chacun), communes (environ 13 %)   |                  |                 |       |

<sup>15</sup> Loi du 26 avril 2005 sur la participation à la société Messepark Bern AG (LPMB, RSB 901.41)

Entreprise / Institution **MOB – Compagnie de chemin de fer Montreux Oberland bernois SA**

**Informations générales (public)**

But de l'engagement du canton

- Entretien et extension continus de l'infrastructure
- Renforcement du MOB: augmentation de la qualité, de l'orientation clientèle, de la productivité et donc de la compétitivité.
- Soutien de la stratégie de mobilité globale et de la stratégie énergétique du canton
- Maintien et création de postes de travail qualifiés, conditions de travail modernes et socialement acceptables, promotion du pourcentage de femmes dans les postes à responsabilités.

Forme juridique Société anonyme

Membres de l'organe de direction stratégique

Pierre Rochat, président  
Marianne Messerli, vice-présidente  
Fabienne Despot  
Nicolas Grandjean  
André Magnin  
Rolf Marchand  
François Margot  
Charles-André Ramseier  
Michael Teuscher

Représentant-e-s du canton dans l'organe de direction stratégique

Rolf Marchand

Présidence de l'organe de direction opérationnelle

Georges Oberson

Direction et office compétents

Direction des travaux publics et des transports, Secrétariat général

**Indicateurs (public)**

Nombre de collaborateurs et collaboratrices

354

Ampleur de l'engagement financier

- Participation: CHF 3,9 millions, 18.8% du capital-actions
- Indemnités versées par les pouvoirs publics:
  - Total: CHF 42,24 millions
  - Canton de Berne (tiers communal compris): CHF 3,80 millions
- Prêts:
  - Prêts d'investissement du canton de Berne (tiers communal compris): CHF 42.51 millions
  - remboursables: CHF 1,63 million
  - remboursables à certaines conditions: CHF 40,88 millions

Indicateurs clés relatifs à l'exploitation

- Revenus d'exploitation: CHF 77,79 millions (-6.15% par rapport à 2019)
- Charges d'exploitation: CHF 61,80 millions (-0.39%)
- Résultats d'exploitation (EBIT): CHF -4,16 millions (-269,01%)
- Bénéfice annuel: CHF -3,24 millions (-252,57%)

| Egalité des genres dans les organes de direction opérationnelle et stratégique | Nombre de femmes | Nombre d'hommes | Total |
|--|------------------|-----------------|-------|
| Conseil d'administration   | 2                | 7               | 9     |
| Direction  | 1                | 5               | 6     |

  

| Présentation des rémunérations des organes de direction opérationnelle et stratégique | Rémunérations en CHF milliers<br>(sans cotisations de l'employeur aux assurances sociales) | Rémunérations année précédente <sup>16</sup> | Rémunérations année sous rapport |
|---|--|--|----------------------------------|
| Total des rémunérations versées au conseil d'administration                           |  |  | 123                              |
| Rémunération du/de la président-e du conseil d'administration                         |  |  | 37                               |
| Rémunération moyenne par membre du conseil d'administration (sans le/la président-e)  |  |  | 11                               |
| Total des rémunérations versées à la direction  |  |  | 1'092                            |
| Rémunération du/de la président-e de la direction                                     |  |  | 263                              |
| Rémunération moyenne par membre de la direction                                       |  |  | 182                              |

  

|  |   |
|--|---|
| Autres catégories d'actionnaires importantes | <ul style="list-style-type: none"> <li>– Confédération suisse: 43,1% du capital-actions</li> <li>– Canton de Vaud: 17,4%</li> <li>– Rollyfly S.A. Holding: 7,9%</li> <li>– Commune de Montreux: 3,7%</li> <li>– Canton de Fribourg: 3,1%</li> </ul> |
|--|---|

<sup>16</sup> Le délai de mise en œuvre est de deux ans suite à l'adaptation du reporting aux Lignes directrices PCG. En raison du nombre d'adaptations requises, la rubrique *Rémunérations année précédente* figurera pour la première fois dans le reporting pour l'année 2021.

Entreprise / Institution **RBS - Transports régionaux Berne – Soleure SA**

**Informations générales (public)**

But de l'engagement du canton

- Entretien et extension continus de l'infrastructure
- Renforcement de RBS: augmentation de la qualité, de l'orientation clientèle, de la productivité et donc de la compétitivité sur le marché.
- Soutien de la stratégie de mobilité globale et de la stratégie énergétique du canton
- Maintien et création de postes de travail qualifiés, conditions de travail modernes et socialement acceptables, promotion du pourcentage de femmes dans les postes à responsabilités

Forme juridique Société anonyme

Membres de l'organe de direction stratégique

Kurt Fluri, président  
Dr. Andreas Flury, vice-président  
Christian Albrecht  
Marius Grossrieder  
Franziska Hügli (ab GV 2020)  
Beat Giaque (bis GV 2020)  
Ursula Meichle  
Dr. Severin Rangosch  
Hans Schatzmann

Représentant-e-s du canton dans l'organe de direction stratégique

Christian Albrecht

Présidence de l'organe de direction opérationnelle

Dr. Fabian Schmid

Direction et office compétents

Direction des travaux publics et des transports, Secrétariat général

**Indicateurs (public)**

Nombre de collaborateurs et collaboratrices

453

Ampleur de l'engagement financier

- Participation: CHF 7,8 millions (valeur nominale), 34,7% du capital-actions
- Indemnités versées par les pouvoirs publics:
  - Total: CHF 73,17 millions
  - Canton de Berne (tiers communal compris): CHF 15,46 millions
- Prêts:
  - Prêts d'investissement du canton de Berne (tiers communal compris): CHF 163,56 millions
  - remboursables: CHF 7,71 millions
  - remboursables à certaines conditions: CHF 155,85 millions

Indicateurs clés relatifs à l'exploitation

- Produits nets résultant de livraisons et de prestations (revenus d'exploitation): CHF 131,49 millions (+7,5% par rapport à 2019)
- Charges d'exploitation: CHF 135,49 millions (+15,2%)
- Résultats d'exploitation (EBIT): CHF -4,15 millions (-188,9%)
- Bénéfice annuel: CHF -5,89 millions (-355,4%)

| Egalité des genres dans les organes de direction opérationnelle et stratégique | Nombre de femmes | Nombre d'hommes | Total |
|--|------------------|-----------------|-------|
| Conseil d'administration   | 2                | 6               | 8     |
| Direction  | 1                | 6               | 7     |

  

| Présentation des rémunérations des organes de direction opérationnelle et stratégique | Rémunérations en CHF milliers<br>(sans cotisations de l'employeur aux assurances sociales) | Rémunérations année précédente <sup>17</sup> | Rémunérations année sous rapport |
|---|--|--|----------------------------------|
| Total des rémunérations versées au conseil d'administration                           |  |  | 77                               |
| Rémunération du/de la président-e du conseil d'administration                         |  |  | 11                               |
| Rémunération moyenne par membre du conseil d'administration (sans le/la président-e)  |  |  | 8                                |
| Total des rémunérations versées à la direction  |  |  | 1221                             |
| Rémunération du/de la président-e de la direction                                     |  |  | 2448                             |
| Rémunération moyenne par membre de la direction                                       |  |  | 204                              |

  

|  |   |
|--|---|
| Autres catégories d'actionnaires importantes | <ul style="list-style-type: none"> <li>– Confédération suisse: 31% du capital-actions</li> <li>– BERNMOBIL: 15% du capital-actions</li> <li>– Canton de Soleure: 8% du capital-actions</li> <li>– Privés: 6% du capital-actions</li> <li>– Ville de Soleure, communes: 5% du capital-actions</li> </ul> |
|--|---|

<sup>17</sup> Le délai de mise en œuvre est de deux ans suite à l'adaptation du reporting aux Lignes directrices PCG. En raison du nombre d'adaptations requises, la rubrique *Rémunérations année précédente* figurera pour la première fois dans le reporting pour l'année 2021.

Entreprise / Institution **Editions scolaires plus SA**

**Informations générales (public)**

|   |   |
|---|---|
| But de l'engagement du canton                                     | Elaboration de matériel d'enseignement de qualité sur la base de concepts solides et des plans d'études cantonaux actuels ou à venir au niveau de l'école obligatoire.<br>Fourniture aux écoles du matériel d'enseignement et d'autres supports scolaires avec un bon rapport qualité-prix. |
| Forme juridique   | Société anonyme   |
| Membres de l'organe de direction stratégique                      | Irene Frei (présidente)<br>Marianne Rubli Supersaxo (vice-présidente)<br>Martin Hitz<br>Susanne Müller<br>Hansi Voigt<br>Monika Welti   |
| Représentant-e-s du canton dans l'organe de direction stratégique | Susanne Müller  |
| Présidence de l'organe de direction opérationnelle                | Bernhard Kobel  |
| Direction et office compétents                                    | Direction de l'instruction publique et de la culture, Secrétariat général   |

**Indicateurs (public)**

| Nombre de collaborateurs et collaboratrices   | 39,7   |                 |                  |                 |       |                          |   |   |   |           |   |   |   |
|---|--|-----------------|------------------|-----------------|-------|--------------------------|---|---|---|-----------|---|---|---|
| Ampleur de l'engagement financier   | Le canton de Berne détient 50 % du capital social, qui s'élève à CHF 2,2 millions.   |                 |                  |                 |       |                          |   |   |   |           |   |   |   |
| Indicateurs clés relatifs à l'exploitation  | En tant que société anonyme non cotée en bourse, la maison d'édition renonce jusqu'à présent à publier ses résultats et le montant de ses rémunérations. En vue du reporting de 2021, il sera examiné dans quelle mesure la maison d'édition pourra publier ces chiffres à l'avenir sans être désavantagée par rapport à ses concurrents.      |                 |                  |                 |       |                          |   |   |   |           |   |   |   |
| Egalité des genres dans les organes de direction opérationnelle et stratégique        | <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Nombre de femmes</th> <th>Nombre d'hommes</th> <th>Total</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Conseil d'administration</td> <td>4</td> <td>2</td> <td>6</td> </tr> <tr> <td>Direction</td> <td>1</td> <td>4</td> <td>5</td> </tr> </tbody> </table>  |                 | Nombre de femmes | Nombre d'hommes | Total | Conseil d'administration | 4 | 2 | 6 | Direction | 1 | 4 | 5 |
|   | Nombre de femmes   | Nombre d'hommes | Total            |                 |       |                          |   |   |   |           |   |   |   |
| Conseil d'administration  | 4  | 2               | 6                |                 |       |                          |   |   |   |           |   |   |   |
| Direction   | 1  | 4               | 5                |                 |       |                          |   |   |   |           |   |   |   |
| Présentation des rémunérations des organes de direction opérationnelle et stratégique | En tant que société anonyme non cotée en bourse, la SA Editions scolaires plus a renoncé jusqu'ici à publier les chiffres de ses résultats et des rémunérations. En vue du reporting de 2021, elle examinera dans quelle mesure elle pourra publier ces chiffres à l'avenir sans que cela ne lui porte préjudice par rapport à sa concurrence. |                 |                  |                 |       |                          |   |   |   |           |   |   |   |
| Autres catégories d'actionnaires importantes  | Le canton d'Argovie détient aussi 50 % du capital social.  |                 |                  |                 |       |                          |   |   |   |           |   |   |   |

Entreprise / Institution **SA Salines Suisses**

### Informations générales (public)

|  |   |
|--|---|
| But de l'engagement du canton                | <p>La société SA Salines Suisses exerce par ses activités le droit régalien des cantons d'importer et de vendre en Suisse du sel et des mélanges de sel contenant 30% ou plus de chlorure de sodium et de saumure. Ces dernières années, elle a étendu son domaine d'activité à toute la Suisse en reprenant la Saline de Bex (intégration opérationnelle). Grâce à sa participation, le canton de Berne peut assurer son approvisionnement en sel, en particulier pour l'entretien hivernal des routes qui permet de garantir la mobilité et donc l'activité économique. Les autres produits issus du sel que produit la SA Salines Suisses couvrent tous les besoins et domaines d'utilisation de la population suisse.</p> |
| Forme juridique                              | Société anonyme au sens des articles 620 et suivants du Code des obligations  |
| Membres de l'organe de direction stratégique | <p>Le conseil d'administration se compose d'au moins 26 membres. Les cantons actionnaires et la Principauté de Liechtenstein sont tenus de proposer chacun un-e représentant-e à l'assemblée générale.</p>  |

#### Conseil d'administration

Conseillère d'Etat Rosalie Beuret Siess, JU  
Conseiller d'Etat Alfred Bossard, NW  
Conseillère d'Etat Maya Büchi-Kaiser, OW  
Conseiller d'Etat Dr. Markus Dieth, AG  
Trésorier Ruedi Eberle, AI  
Köbi Frei, président (pas représentant des actionnaires)  
Conseiller d'Etat Georges Godel, FR  
Conseiller d'Etat Roland Heim, SO  
Conseiller d'Etat Urs Janett, vice-président, UR  
Conseiller d'Etat Laurent Kurth, NE  
Conseiller d'Etat Dr. Anton Lauber, BL  
Conseiller d'Etat Marc Mächler, SG  
Conseiller d'Etat Urs Martin, TG  
Conseiller d'Etat Kaspar Michel, SZ  
Conseiller d'Etat Dr. Christian Rathgeb, GR  
Suppléant du chef du gouvernement Dr. Daniel Risch, Principauté de Liechtenstein  
Conseiller d'Etat Roberto Schmidt, VS  
Conseiller d'Etat Paul Signer, AR  
Conseillère d'Etat Beatrice Simon, BE  
Conseillère d'Etat Dr. Tanja Soland, BS  
Conseillère d'Etat Dr. Cornelia Stamm Hurter, SH  
Conseiller d'Etat Ernst Stocker, ZH  
Conseiller d'Etat Heinz Tännler, ZG  
Pierre-François Veillon, VD  
Conseiller d'Etat Dr. Christian Vitta, TI  
Conseiller d'Etat Dr. Rolf Widmer, GL  
Conseiller d'Etat Reto Wyss, LU

En raison de la taille du conseil d'administration (imposée par les statuts) dans lequel chaque actionnaire est représenté – soit tous les cantons et la Principauté de Liechtenstein –, les statuts ont prévu un comité du conseil d'administration (CCA). Lui sont déléguées, sous réserve, toutes les compétences inaccessibles et inaliénables du conseil d'administration, définies dans le règlement administratif, lui permettant de prendre les décisions concernant les affaires courantes en matière de personnel et de finances. Le CCA se compose du président et du vice-président du conseil d'administration ainsi que d'un maximum de sept autres membres nommés par le conseil d'administration et issus de ses rangs.

Représentant-e-s du canton dans l'organe de direction stratégique Beatrice Simon, Directrice des finances, est représentée à la fois au conseil d'administration et au comité du conseil d'administration.

Présidence de l'organe de direction opérationnelle Dr. Urs Ch. Hofmeier, directeur général

Direction et office compétents Direction des finances, Secrétariat général

### Indicateurs (public)

Nombre de collaborateurs et collaboratrices 201,3 (201,7 en 2019)

Ampleur de l'engagement financier Le capital-actions de la société s'élève à CHF 11 164 000. Il est réparti en 11 164 actions nominales entièrement libérées, d'une valeur nominale de CHF 1 000 chacune. Le canton de Berne dispose de 1 480 actions, ce qui représente une part totale de 13,3%.

Revenus des dividendes pour le canton de Berne : CHF 0,33 million

Restitution des taxes de régie : CHF 97 614,55

La société SA Salines Suisses ne répond de ses engagements qu'à concurrence de sa fortune sociale. La société a conclu des assurances responsabilité civile en fonction du type et du volume des risques ainsi qu'une assurance responsabilité civile des organes pour le conseil d'administration et la direction. D'autre part, la responsabilité telle que définie par le droit des sociétés s'applique selon les dispositions prévues par le Code des obligations.

Indicateurs clés relatifs à l'exploitation

- Présentation des indicateurs (du groupe) selon les SWISS GAAP RPC
- Produit des ventes de sel : CHF 91,0 millions (CHF 114,6 mio en 2019)
- Bénéfice net : CHF 11,6 millions (CHF 5,7 mio en 2019)
- Total du bilan : CHF 259,6 millions (CHF 265,2 mio en 2019)
- Revenus d'exploitation : CHF 81,5 millions (CHF 99,3 mio en 2019)
- EBIT : CHF 2,9 millions (CHF 2,9 mio en 2019)
- Degré de couverture des immobilisations 1 : 109,5% (113,3% en 2019)
- Degré de couverture des immobilisations 2 : 131% (139,5% en 2019)
- Degré de liquidités 2 : 390,5% (564,6% en 2019)
- Part des capitaux propres : 78,2% (76,33% en 2019)

| Egalité des genres dans les organes de direction opérationnelle et stratégique | Nombre de femmes | Nombre d'hommes | Total |
|--|------------------|-----------------|-------|
| Conseil d'administration   | 5                | 22              | 27    |
| Direction  | 2                | 6               | 8     |

  

| Présentation des rémunérations des organes de direction opérationnelle et stratégique <sup>18</sup> | Rémunérations en milliers CHF<br>(avec cotisations de l'employeur aux assurances sociales) | Rémunérations année précédente | Rémunérations année sous rapport |
|---|--|--------------------------------|----------------------------------|
| Total des rémunérations versées au conseil d'administration   |  | 224                            | 222                              |
| Rémunération du-de la président-e du conseil d'administration                                       |  | 47                             | 51                               |
| Rémunération moyenne par membre du conseil d'administration (sans le-la président-e)                |  | 9                              | 9                                |
| Total des rémunérations versées à la direction  |  | 2 102                          | 2 198                            |
| Rémunération du-de la président-e de la direction   |  | 480                            | 482                              |
| Rémunération moyenne par membre de la direction   |  | 300                            | 274                              |

  

|  |   |
|--|---|
| Autres catégories d'actionnaires importantes | <p>Le canton de Bâle-Ville est le plus important actionnaire, avec 1 523 actions. Le canton de Berne se situe au 2<sup>e</sup> rang avec 1 480 actions, et le canton de Zurich au 3<sup>e</sup> rang avec 1 361 actions. Le canton de Vaud détient plus de 1 111 actions, tandis qu'avec 48 actions chacun, les cantons d'Appenzell Rhodes-Intérieures, d'Obwald et de Nidwald disposent des plus petites parts du capital. La Principauté de Liechtenstein détient 53 actions.</p> <p>Selon le rapport de gestion de 2020, les Salines Suisses détiennent les participations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Saline de Bex SA (92%)</li> <li>– Rheinsalz AG (55%)</li> <li>– Agrosal GmbH, Heilbronn D (45%)</li> </ul> |
|--|---|

<sup>18</sup> Les rémunérations versées au conseil de fondation comprennent les jetons de présence et les indemnités de déplacement. La rémunération du président de la direction comprend les composantes variables.

Entreprise / Institution **Musée suisse de l'habitat rural Ballenberg**

### Informations générales (public)

|   |   |
|---|---|
| But de l'engagement du canton                                     | <p>Encouragement des activités culturelles et protection du patrimoine culturel</p> <p>Selon l'article 48 de la Constitution du canton de Berne (ConstC), le canton et les communes facilitent l'accès à la vie culturelle. Ils encouragent la création et les échanges culturels en prenant en considération toutes les parties de la population et la diversité culturelle du canton.</p> <p>Selon les articles 2, 4 et 5 de la loi sur l'encouragement des activités culturelles (LEAC), l'encouragement des activités culturelles vise notamment à renforcer la diversité culturelle, faire participer la population à la vie culturelle, préserver l'héritage culturel et faciliter la diffusion des créations culturelles, ainsi qu'à accroître l'attractivité du canton. Le canton encourage la culture sous toutes ses formes d'expression, notamment la littérature, la musique, le théâtre, la danse, les arts visuels, la photographie, le cinéma, les arts appliqués et le design ainsi que l'architecture. Il soutient en particulier la création culturelle, la collecte, la sauvegarde et la mise en valeur de biens culturels, la présentation et la diffusion d'œuvres et d'offres culturelles, les échanges culturels, la documentation et l'information. Le canton soutient les acteurs et les actrices culturels ainsi que les institutions et les organisations culturelles au moyen de subventions et par d'autres mesures appropriées. La protection du patrimoine culturel dans les musées se fonde sur les articles 2 et 11 de la loi sur la protection du patrimoine (LPat) et l'article 6 l'ordonnance sur la protection du patrimoine (OPat).</p> |
| Forme juridique   | Fondation   |
| Membres de l'organe de direction stratégique                      | Peter Flück (président)<br>Bernadette Hänni<br>Ivan Buck<br>Claudia Cattaneo<br>Hans Ulrich Glarner<br>Ariane Klemm Hügle<br>Peter Knutti<br>Daniel Schild<br>Erich Sterchi<br>Manuel Strasser<br>Ursula Trunz  |
| Représentant-e-s du canton dans l'organe de direction stratégique | Hans Ulrich Glarner   |
| Présidence de l'organe de direction opérationnelle                | Martin Michel   |
| Direction et office compétents                                    | Direction de l'instruction publique et de la culture<br>Office de la culture  |

## Indicateurs (public)

Nombre de collaborateurs et collaboratrices 49

Ampleur de l'engagement financier Subvention d'exploitation annuelle : CHF 1 225 000  
Subvention pour la planification test de l'entrée ouest : CHF 192 000

Indicateurs clés relatifs à l'exploitation Nb de visiteurs/euses : 195 000  
Degré de couverture des coûts (recettes générées par rapport aux charges totales) 85%  
Charges totales CHF 10 647 347  
Bénéfice sur l'année : CHF 7700

| Egalité des genres dans les organes de direction opérationnelle et stratégique | Nombre de femmes | Nombre d'hommes | Total |
|--|------------------|-----------------|-------|
| Conseil de fondation   | 4                | 7               | 11    |
| Direction  | 1                | 4               | 5     |

Présentation des rémunérations des organes de direction opérationnelle et stratégique La présentation des rémunérations sera examinée pour le prochain compte rendu.

Autres catégories d'actionnaires importantes Aucune

Entreprise / Institution **SA SelfFin Invest**

**Informations générales (public)**

|   |   |
|---|---|
| But de l'engagement du canton                                     | <p>Cette société a pour buts le financement, l'administration et l'exploitation de biens, de participations et de droits. Elle réalise principalement toutes sortes d'opérations financières, commerciales et de financement, notamment dans le domaine de la production et de la distribution de sel en Suisse.</p> <p>En 2013, la SA Salines Suisses a externalisé des placements financiers dans sa filiale SelfFin Invest SA. Cette opération avait d'une part pour objectif de séparer l'activité opérationnelle des Salines Suisses de l'administration et de l'exploitation des réserves financières stratégiques afin de renforcer la transparence. D'autre part, elle visait à créer les conditions nécessaires pour que le canton de Vaud puisse participer de manière appropriée à la SA Salines Suisses et adhérer à la Convention intercantonale sur la vente du sel en Suisse. Dans un deuxième temps, il était prévu de répartir entre les cantons actionnaires (Principauté de Liechtenstein exclue) la participation détenue dans la nouvelle société, par le biais d'une distribution extraordinaire de dividendes sous forme d'actions. Enfin, dans un troisième temps, la SA Salines Suisses a acquis 1 000 actions propres auprès des cantons actionnaires, afin de les transférer au canton de Vaud en tant que nouvel actionnaire.</p> <p>La SA SelfFin Invest sert à financer les investissements des Salines Suisses pour la durée de la prochaine concession.</p> |
| Forme juridique   | Société anonyme au sens des articles 620 et suivants du Code des obligations  |
| Membres de l'organe de direction stratégique                      | Le conseil d'administration se compose des sept membres suivants :<br>Köbi Frei, président<br>Urs Janett, vice-président<br>Dr. Markus Dieth<br>Dr. Christian Rathgeb<br>Dr. Tanja Soland<br>Dr. Anton Lauber<br>Ernst Stocker  |
| Représentant-e-s du canton dans l'organe de direction stratégique | -   |
| Présidence de l'organe de direction opérationnelle                | Dr. Urs Ch. Hofmeier, président de la direction   |
| Direction et office compétents                                    | Direction des finances, Secrétariat général   |
| <b>Indicateurs (public)</b>                                       |   |
| Nombre de collaborateurs et collaboratrices                       | La gestion de la fortune incombe au personnel de la société ainsi qu'à des collaborateurs et collaboratrices de la SA Salines Suisses. En 2020, deux collaborateurs-trices des Salines Suisses travaillaient ainsi pour la SA SelfFin Invest.   |

**Ampleur de l'engagement financier** Le capital-actions de la société s'élève à CHF 10 millions. Le canton de Berne possède 1 596 actions d'une valeur nominale de CHF 1 000 chacune.  
Revenus des dividendes pour le canton de Berne : CHF 0,63 million  
La société SA SelfFin Invest ne répond de ses engagements qu'à concurrence de sa fortune sociale. La société a conclu des assurances responsabilité civile en fonction du type et du volume des risques ainsi qu'une assurance responsabilité civile des organes pour le conseil d'administration et la direction. D'autre part, la responsabilité telle que définie par le droit des sociétés s'applique selon les dispositions prévues par le Code des obligations

**Indicateurs clés relatifs à l'exploitation**

- Bénéfice annuel : CHF 8,3 millions (CHF 2,1 mio en 2019)
- Revenus financiers : CHF 12,0 millions (CHF 4,0 mio en 2019)
- Actif immobilisé : CHF 108,5 millions (CHF 121,6 mio en 2019)
- Total du bilan : CHF 141,4 millions (CHF 132,5 mio en 2019)
- EBIT : CHF 0,4 million (CHF 0,4 mio en 2019)
- Degré de couverture des immobilisations 1 : 128,6% (108,7% en 2019)
- Rendement des capitaux propres : 6,0% (1,6% en 2019)

| Egalité des genres dans les organes de direction opérationnelle et stratégique | Nombre de femmes | Nombre d'hommes | Total |
|--|------------------|-----------------|-------|
| Conseil d'administration   | 1                | 6               | 7     |
| Direction  | 1                | 1               | 2     |

| Présentation des rémunérations des organes de direction opérationnelle et stratégique <sup>19</sup> | Rémunérations en milliers CHF<br>(avec cotisations de l'employeur aux assurances sociales) | Rémunérations année précédente | Rémunérations année sous rapport |
|---|--|--------------------------------|----------------------------------|
|   | Total des rémunérations versées au conseil d'administration                                |                                | 7                                |
| Rémunération du-de la président-e du conseil d'administration                                       |  | 2                              | 2                                |
| Rémunération moyenne par membre du conseil d'administration (sans le-la président-e)                |  | 1                              | 2                                |
| Total des rémunérations versées à la direction <sup>20</sup>  |  |                                |                                  |
| Rémunération du-de la président-e de la direction   |  |                                |                                  |
| Rémunération moyenne par membre de la direction   |  |                                |                                  |

**Autres catégories d'actionnaires importantes**  
Canton ZH : 1 468 actions  
Canton BS : 1 388 actions  
Canton AG : 800 actions  
Les actionnaires de la SA SelfFin Invest sont exclusivement les cantons (Vaud excepté).

<sup>19</sup> Les rémunérations versées au conseil de fondation comprennent les jetons de présence et les indemnités de déplacement. La rémunération du président de la direction comprend les composantes variables.

<sup>20</sup> Les rémunérations de la direction et de son-sa président-e sont comprises dans les rémunérations qui leur sont versées dans le cadre de leur engagement à la SA Salines Suisses. Cette dernière les facture à la société SelfFin Invest SA.

Entreprise / Institution **Spital Netz Bern Immobilien AG (SNBI AG)**

### Informations générales (public)

|   |  |
|---|--|
| But de l'engagement du canton                                     | La société Spital Netz Bern Immobilien AG (SNBI AG) fait partie du groupe de l'Ile (Insel Gruppe AG). Elle est la propriétaire des immeubles de l'ancien centre hospitalier régional Spitalnetz Bern AG. Ces infrastructures, gérées par le groupe de l'Ile, font l'objet de contrats de location à long terme fondés sur les coûts. |
| Forme juridique   | SA au sens des articles 620 ss du Code des obligations (CO)  |
| Membres de l'organe de direction stratégique                      | Le conseil d'administration de la société SNBI AG est identique à celui du groupe de l'Ile.  |
| Représentant-e-s du canton dans l'organe de direction stratégique | Aucun  |
| Présidence de l'organe de direction opérationnelle                | La société SNBI AG est dotée de la même présidence que le groupe de l'Ile.   |
| Direction et office compétents                                    | DSSI, Secrétariat général  |

### Indicateurs (public)

| Nombre de collaborateurs et collaboratrices   | Aucun  |                     |               |                     |                         |             |       |                          |             |       |                   |             |        |                        |        |        |   |        |       |                           |       |       |
|---|--|---------------------|---------------|---------------------|-------------------------|-------------|-------|--------------------------|-------------|-------|-------------------|-------------|--------|------------------------|--------|--------|---|--------|-------|---------------------------|-------|-------|
| Ampleur de l'engagement financier   | Valeur nominale des actions : CHF 8,3 mio  |                     |               |                     |                         |             |       |                          |             |       |                   |             |        |                        |        |        |   |        |       |                           |       |       |
| Indicateurs clés relatifs à l'exploitation  | <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Exercice 2020</th> <th>Variation 2019-2020</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Revenus des immeubles :</td> <td>CHF 6,8 mio</td> <td>+4,0%</td> </tr> <tr> <td>Charges d'exploitation :</td> <td>CHF 1,4 mio</td> <td>+4,0%</td> </tr> <tr> <td>Résultat annuel :</td> <td>CHF 0,4 mio</td> <td>-26,9%</td> </tr> <tr> <td>Degré de liquidité 2 :</td> <td>591,1%</td> <td>-13,6%</td> </tr> <tr> <td>Degré de couverture des immobilisations 2 :</td> <td>113,2%</td> <td>-2,2%</td> </tr> <tr> <td>Degré d'autofinancement :</td> <td>97,8%</td> <td>+0,0%</td> </tr> </tbody> </table> |                     | Exercice 2020 | Variation 2019-2020 | Revenus des immeubles : | CHF 6,8 mio | +4,0% | Charges d'exploitation : | CHF 1,4 mio | +4,0% | Résultat annuel : | CHF 0,4 mio | -26,9% | Degré de liquidité 2 : | 591,1% | -13,6% | Degré de couverture des immobilisations 2 : | 113,2% | -2,2% | Degré d'autofinancement : | 97,8% | +0,0% |
|   | Exercice 2020  | Variation 2019-2020 |               |                     |                         |             |       |                          |             |       |                   |             |        |                        |        |        |   |        |       |                           |       |       |
| Revenus des immeubles :   | CHF 6,8 mio  | +4,0%               |               |                     |                         |             |       |                          |             |       |                   |             |        |                        |        |        |   |        |       |                           |       |       |
| Charges d'exploitation :  | CHF 1,4 mio  | +4,0%               |               |                     |                         |             |       |                          |             |       |                   |             |        |                        |        |        |   |        |       |                           |       |       |
| Résultat annuel :   | CHF 0,4 mio  | -26,9%              |               |                     |                         |             |       |                          |             |       |                   |             |        |                        |        |        |   |        |       |                           |       |       |
| Degré de liquidité 2 :  | 591,1%   | -13,6%              |               |                     |                         |             |       |                          |             |       |                   |             |        |                        |        |        |   |        |       |                           |       |       |
| Degré de couverture des immobilisations 2 :   | 113,2%   | -2,2%               |               |                     |                         |             |       |                          |             |       |                   |             |        |                        |        |        |   |        |       |                           |       |       |
| Degré d'autofinancement :   | 97,8%  | +0,0%               |               |                     |                         |             |       |                          |             |       |                   |             |        |                        |        |        |   |        |       |                           |       |       |
| Egalité des genres dans les organes de direction opérationnelle et stratégique        | La représentation des genres correspond à celle du Groupe de l'Ile : voir le compte rendu concernant celui-ci (premier cercle).  |                     |               |                     |                         |             |       |                          |             |       |                   |             |        |                        |        |        |   |        |       |                           |       |       |
| Présentation des rémunérations des organes de direction opérationnelle et stratégique | Les rémunérations sont gérées et financées globalement par le groupe de l'Ile. Il n'est versé aucune autre indemnité.  |                     |               |                     |                         |             |       |                          |             |       |                   |             |        |                        |        |        |   |        |       |                           |       |       |
| Autres catégories d'actionnaires importantes  | Aucune   |                     |               |                     |                         |             |       |                          |             |       |                   |             |        |                        |        |        |   |        |       |                           |       |       |

Entreprise / Institution **STI Beteiligungen AG**

**Informations générales (public)**

But de l'engagement du canton

- Entretien et extension continus de l'infrastructure
- Renforcement de la société STI Beteiligungen AG : augmentation de la qualité, de l'orientation clientèle, de la productivité et donc de la compétitivité sur le marché.
- Soutien de la stratégie de mobilité globale et de la stratégie énergétique du canton
- Maintien et création de postes de travail qualifiés, conditions de travail modernes et socialement acceptables, promotion du pourcentage de femmes dans les postes à responsabilités
- Depuis le passage à une structure de holding en 2019, le canton conserve sa part dans la société mère, STI Beteiligungen AG. L'intérêt du canton réside en premier lieu dans le maintien de la valeur de la participation et dans le transport régional de voyageurs, raison pour laquelle le présent reporting présente la situation de la société STI Bus AG.

Forme juridique Société anonyme

Membres de l'organe de direction stratégique

Hans Rudolf Zaugg (président)  
Stefan Schneeberger (vice-président)  
Peter Balmer  
Susanne Huber

Représentant-e-s du canton dans l'organe de direction stratégique

vacant

Présidence de l'organe de direction opérationnelle

Thomas Wegmann

Direction et office compétents

Direction des travaux publics et des transports

**Indicateurs (public)**

Nombre de collaborateurs et collaboratrices

296

Ampleur de l'engagement financier

- Participation: 392 500 CHF, 24,53% du capital-actions
- Indemnités versées par les pouvoirs publics:
  - Total: CHF 22,28 millions
  - Canton de Berne (tiers communal compris): CHF 16,26 millions
- Prêts:
  - Prêts d'investissement du canton de Berne (tiers communal compris): CHF 0
  - remboursables: CHF 0
  - remboursables à certaines conditions: CHF 0

Indicateurs clés relatifs à l'exploitation

- Revenus d'exploitation: CHF 41,51 millions (-3.75% par rapport à 2019)
- Charges d'exploitation: CHF 37,18 millions (-1.92%)
- Résultats d'exploitation (EBIT): CHF -114 877 (-117.74%)
- Bénéfice annuel: CHF 548 776 (-44.58%)

| Egalité des genres dans les organes de direction opérationnelle et stratégique | Nombre de femmes | Nombre d'hommes | Total |
|--|------------------|-----------------|-------|
| Conseil d'administration   | 1                | 3               | 4     |
| Direction  | 0                | 5               | 5     |

  

| Présentation des rémunérations des organes de direction opérationnelle et stratégique | Rémunérations en CHF milliers<br>(sans cotisations de l'employeur aux assurances sociales) | Rémunérations année précédente <sup>21</sup> | Rémunérations année sous rapport |
|---|--|--|----------------------------------|
| Total des rémunérations versées au conseil d'administration                           |  |  | 55                               |
| Rémunération du/de la président-e du conseil d'administration                         |  |  | 20                               |
| Rémunération moyenne par membre du conseil d'administration (sans le/la président-e)  |  |  | 12                               |
| Total des rémunérations versées à la direction  |  |  | 960                              |
| Rémunération du/de la président-e de la direction                                     |  |  | 247                              |
| Rémunération moyenne par membre de la direction                                       |  |  | 192                              |

  

|  |   |
|--|---|
| Autres catégories d'actionnaires importantes | <ul style="list-style-type: none"> <li>– Communes: 28,4% du capital-actions</li> <li>– AEK Sparkasse: 22,33% du capital-actions</li> <li>– Privés: 11,65% du capital-actions</li> <li>– Actions non enregistrées (actionnaires non connus): 13,09%</li> </ul> |
|--|---|

<sup>21</sup> Le délai de mise en œuvre est de deux ans suite à l'adaptation du reporting aux Lignes directrices PCG. En raison du nombre d'adaptations requises, la rubrique *Rémunérations année précédente* figurera pour la première fois dans le reporting pour l'année 2021.

Entreprise / Institution **Swisslos**

### Informations générales (public)

|   |  |  |  |
|---|--|--|--|
| But de l'engagement du canton                                     | Swisslos Loterie Intercantonale exploite des jeux d'argent sur mandat des cantons signataires conformément à la loi fédérale sur les jeux d'argent (LJAR), au concordat sur les jeux d'argent au niveau suisse (CJA) et à la Convention intercantonale sur l'organisation commune des jeux d'argent (IKV). Les cantons affectent l'intégralité des bénéfices nets des jeux d'argent à des buts d'utilité publique dans les domaines culturel, social et sportif (art. 125, al. 1 LJAr, art. 26 de la loi cantonale sur les jeux d'argent [LCJAR]). |  |  |
| Forme juridique   | Société coopérative selon l'article 828 et suivants du Code des obligations (CO)   |  |  |
| Membres de l'organe de direction stratégique                      | L'assemblée générale se compose de membres du gouvernement de tous les cantons germanophones et du Tessin (un par canton).<br><br>Conseil d'administration :<br>Josef Dittli, Conseiller aux Etats UR (président)<br>Paul Signer, Conseiller d'Etat AR (vice-président)<br>Guido Graf, Conseiller d'Etat LU<br>Hans-Jürg Käser, ex-Conseiller d'Etat BE<br>Dr. Cornelia Stamm Hurter, Conseillère d'Etat SH<br>Ernst Stocker, Conseiller d'Etat ZH<br>Benedikt Würth, Conseiller aux Etats SG  |  |  |
| Représentant-e-s du canton dans l'organe de direction stratégique | alt RR Hans-Jürg Käser   |  |  |
| Présidence de l'organe de direction opérationnelle                | Dr. Roger Fasnacht   |  |  |
| Direction et office compétents                                    | Direction de l'instruction publique et de la culture<br>Secrétariat général  |  |  |

### Indicateurs (public)

|   |                                    |                |                     |
|---|------------------------------------|----------------|---------------------|
| Nombre de collaborateurs et collaboratrices | 180 EPT                            |                |                     |
| Ampleur de l'engagement financier           | -                                  |                |                     |
| Indicateurs clés relatifs à l'exploitation  | Montants en CHF                    | Exercice préc. | Exercice sous revue |
|   | Produit brut des jeux              | 595 mio        | 620 mio             |
|   | Bénéfice net à répartir            | 406 mio        | 429 mio             |
|   | issu du secteur des lotos          | 289 mio        | 287 mio             |
|   | issu du secteur des billets        | 101 mio        | 111 mio             |
|   | issu du secteur des paris sportifs | 16 mio         | 31 mio              |

|   |   |  |                                  |
|---|---|--|----------------------------------|
|   | à la Société du Sport-Toto pour Swiss Olympic Association au football et au hockey sur glace suisses et à l'Aide sportive | 44 mio   | 46 mio                           |
|   | aux fonds de loterie cantonaux  | 362 mio  | 383 mio                          |
|   | dont au canton de Berne   | 57,58 mio  | 61,03 mio                        |
| Egalité des genres dans les organes de direction opérationnelle et stratégique        |   | Nombre de femmes   | Nombre d'hommes                  |
|   | Conseil d'administration  | 1  | 6                                |
|   | Direction   | 1  | 6                                |
| Présentation des rémunérations des organes de direction opérationnelle et stratégique | Rémunérations en CHF milliers   | Rémunérations année précédente   | Rémunérations année sous rapport |
|   | Total des rémunérations versées au conseil d'administration <sup>22</sup>   | 151  | 151                              |
|   | Rémunération du/de la président-e du conseil d'administration   | La présentation des rémunérations sera examinée aux fins de l'établissement du prochain rapport. |                                  |
|   | Rémunération moyenne par membre du conseil d'administration (sans le/la président-e)                                      |  |                                  |
|   | Total des rémunérations versées à la direction  | 2000   | 2080                             |
|   | Rémunération du/de la président-e de la direction   | La présentation des rémunérations sera examinée aux fins de l'établissement du prochain rapport. |                                  |
|   | Rémunération moyenne par membre de la direction   |  |                                  |
| Autres catégories d'actionnaires importantes  |   |  |                                  |

<sup>22</sup> dont CHF 43 200 (2019: 29 700) sont allés directement aux cantons (membres du conseil d'administration exerçant en même temps un mandat de Conseiller-ère d'Etat).

Entreprise / Institution **Zentrum Paul Klee – Maurice E. and Martha Müller Foundation**

**Informations générales (public)**

|   |   |
|---|---|
| But de l'engagement du canton                                     | <p>Encouragement des activités culturelles et protection du patrimoine culturel</p> <p>Selon l'article 48 de la Constitution du canton de Berne (ConstC), le canton et les communes facilitent l'accès à la vie culturelle. Ils encouragent la création et les échanges culturels en prenant en considération toutes les parties de la population et la diversité culturelle du canton.</p> <p>Selon les articles 2, 4 et 5 de la loi sur l'encouragement des activités culturelles (LEAC), l'encouragement des activités culturelles vise notamment à renforcer la diversité culturelle, faire participer la population à la vie culturelle, préserver l'héritage culturel et faciliter la diffusion des créations culturelles, ainsi qu'à accroître l'attractivité du canton. Le canton encourage la culture sous toutes ses formes d'expression, notamment la littérature, la musique, le théâtre, la danse, les arts visuels, la photographie, le cinéma, les arts appliqués et le design ainsi que l'architecture. Il soutient en particulier la création culturelle, la collecte, la sauvegarde et la mise en valeur de biens culturels, la présentation et la diffusion d'œuvres et d'offres culturelles, les échanges culturels, la documentation et l'information. Le canton soutient les acteurs et les actrices culturels ainsi que les institutions et les organisations culturelles au moyen de subventions et par d'autres mesures appropriées. La protection du patrimoine culturel dans les musées se fonde sur les articles 2 et 11 de la loi sur la protection du patrimoine (LPat) et l'article 6 l'ordonnance sur la protection du patrimoine (OPat).</p> |
| Forme juridique   | Fondation   |
| Membres de l'organe de direction stratégique                      | <p>Dr. Marcel Brülhart</p> <p>Jonathan Gimmel (président)</p> <p>Alex Wassmer</p> <p>Franziska Burkhardt</p> <p>Mark Ineichen</p> <p>Kotscha Reist</p> <p>Ueli Winzenried</p> <p>Janine Aebi-Müller</p> <p>Sabine Hahnloser Tschopp</p> <p>Peter Keller</p>   |
| Représentant-e-s du canton dans l'organe de direction stratégique | <p>Dr. Marcel Brülhart</p> <p>Jonathan Gimmel (président)</p> <p>Alex Wassmer</p>   |
| Présidence de l'organe de direction opérationnelle                | Dr. Nina Zimmer   |
| Direction et office compétents                                    | <p>Direction de l'instruction publique et de la culture</p> <p>Office de la culture</p>   |

### Indicateurs (public)

|   |   |                  |                 |       |
|---|---|------------------|-----------------|-------|
| Nombre de collaborateurs et collaboratrices   | 47,15 ETP rémunérés au mois, 62 collaborateurs/trices rémunérés à l'heure   |                  |                 |       |
| Ampleur de l'engagement financier   | Subvention d'exploitation annuelle : CHF 6 318 000<br>Etude de projet concernant la remise en état en matière de technique du bâtiment et de technique de sécurité : CHF 100 000<br>(indemnités pour pertes financières : CHF 436 193)  |                  |                 |       |
| Indicateurs clés relatifs à l'exploitation  | <ul style="list-style-type: none"> <li>– Nb de visiteurs/euses : 59 743</li> <li>– Nb de manifestations complétant une exposition et d'événement tels des lectures publiques, des concerts, des présentations d'art performatif et des manifestations interdisciplinaires : 34</li> <li>– Nb de manifestations pour les adultes : 174</li> <li>– Degré de couverture des coûts (recettes générées par rapport aux charges totales) : 35 % <ul style="list-style-type: none"> <li>– Charges totales : CHF 10 456 033</li> <li>– Perte annuelle : CHF 99 720</li> </ul> </li> </ul> |                  |                 |       |
| Egalité des genres dans les organes de direction opérationnelle et stratégique        |   | Nombre de femmes | Nombre d'hommes | Total |
|   | Conseil de fondation  | 3                | 7               | 10    |
|   | Direction   | 1                | 2               | 3     |
| Présentation des rémunérations des organes de direction opérationnelle et stratégique | La présentation des rémunérations sera examinée pour le prochain compte rendu.  |                  |                 |       |
| Autres catégories d'actionnaires importantes  | Aucune  |                  |                 |       |

### 3. Explications sur les rémunérations des organes de direction

Le chiffre qui se trouve entre parenthèses à la rubrique «Total des rémunérations versées au conseil d'administration» indique le nombre de membres du conseil d'administration auxquels ont été versées des rémunérations pendant la période sous rapport, alors que le chiffre qui se trouve entre parenthèses à la rubrique «Rémunération moyenne par membre du conseil d'administration (sans le/la président-e)» indique le nombre de membres qu'a comptés le conseil d'administration pendant toute la période sous rapport, compte tenu des éventuels départs et entrées en cours d'année. Dans la parenthèse sous «Total des rémunérations versées à la direction», c'est le nombre de membres qu'a comptés la direction pendant toute la période sous rapport qu'il faut indiquer, compte tenu là aussi des éventuels départs et entrées en cours d'année.

Les montants des rémunérations versées doivent inclure les cotisations de l'employeur aux assurances sociales. Si cela n'est pas possible, veuillez le signaler par une mention correspondante.

| Rémunérations en CHF milliers  | Rémunérations année précédente | Rémunérations année sous rapport |
|--|--------------------------------|----------------------------------|
| Total des rémunérations versées au conseil d'administration                          | (y) xx                         | (y) xx                           |
| Rémunération du/de la président-e du conseil d'administration                        | xx                             | xx                               |
| Rémunération moyenne par membre du conseil d'administration (sans le/la président-e) | (y) xx                         | (y) xx                           |
| Total des rémunérations versées à la direction                                       | (y) xx                         | (y) xx                           |
| Rémunération du/de la président-e de la direction                                    | xx                             | xx                               |
| Rémunération moyenne par membre de la direction                                      | xx                             | xx                               |